

Le 17 octobre 2022

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS  
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

N° DP 2022-349

Patrimoine immobilier

Bâtiment Immeuble Helvétique

Autorisation à VALUA AUDIT pour collecter et retransmettre des données de consommation énergétique et procéder au référencement du bâtiment « Immeuble Helvétique » sur la plateforme informatique « OPERAT »

Certifié exécutoire	24 OCT. 2022
Reçu en préfecture	20 OCT. 2022
Publié	24 OCT. 2022

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019, dit « Décret Tertiaire », relatif aux obligations d'action de réduction de la consommation d'énergies finales dans les bâtiments à usage tertiaire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022, portant statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour procéder à la déclaration annuelle des consommations d'énergie des bâtiments tertiaires d'une surface de plancher supérieure ou égale à 1 000 m<sup>2</sup> sur la plateforme informatique de recueil et de suivi de la réduction de la consommation d'énergies finales ;

Considérant que Roannais Agglomération est copropriétaire du bâtiment dénommé « Immeuble Helvétique », implanté sur la parcelle cadastrée section AM n° 1, sise 63 rue Jean Jaurès à Roanne ;

Considérant que le décret tertiaire oblige les propriétaires de bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> occupés par des activités du secteur tertiaire à déclarer leurs niveaux de consommation et à engager des actions pour améliorer leur efficacité énergétique ;

Considérant qu'une mission d'assistance pour réaliser la déclaration des informations bâtimentaires et de consommations énergétiques du Bâtiment « Immeuble Helvétique » sur la plateforme informatique « OPERAT » a été confiée par l'assemblée générale des copropriétaires à la société VALUA AUDIT représentée par M. Diego ABELLA, ayant son siège 23 Rue Jules Vallès, 69100 Villeurbanne ;

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser la société VALUA AUDIT à collecter et retransmettre les données de consommation énergétique de la communauté d'agglomération pour le Bâtiment « Immeuble Helvétique » et à effectuer les démarches nécessaires sur la plateforme informatique « OPERAT » ;

## DECIDE

- D'autoriser la société VALUA AUDIT, représentée par M. Diego ABELLA, ayant son siège 23 Rue Jules Vallès, 69100 Villeurbanne, à collecter et retransmettre les données de consommation énergétique de la communauté d'agglomération pour le bâtiment « Immeuble Helvétique » ;
- D'autoriser la société VALUA AUDIT à référencer le bâtiment « Immeuble Helvétique » sur la plateforme informatique de recueil et de suivi de la réduction de la consommation d'énergies finales « OPERAT » pour la transmission de ces données ;
- D'autoriser Eric PEYRON, Vice-Président délégué au patrimoine et à la voirie à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de cette décision.

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,  
**Yves NICOLIN**  
Maire de Roanne